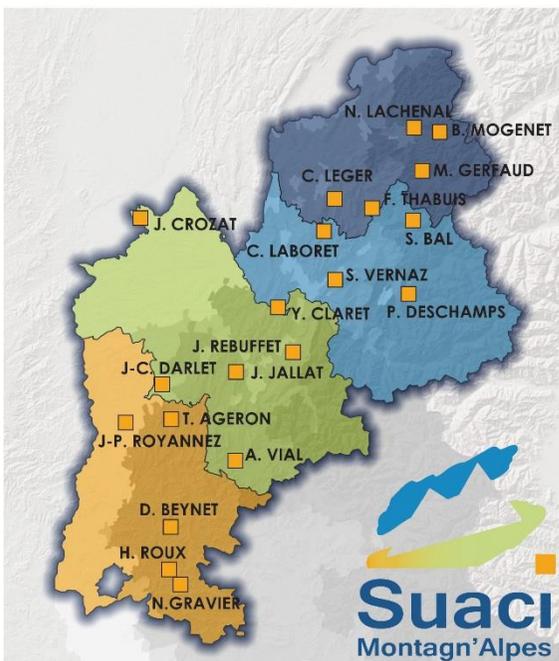


Qui sommes-nous ?

La vocation du Suaci Montagn'Alpes est de préparer et d'accompagner les acteurs de l'agriculture alpine dans l'adaptation permanente de leur activité. Créé en 1965, le Suaci est un organisme inter-établissement de réseau, composé des Chambres d'agriculture Savoie Mont-Blanc, de l'Isère et de la Drôme.

Le comité de Direction : le Suaci Montagn'Alpes est administré par un comité de direction composé de 5 professionnels élus de chaque département. Ce comité de direction est chargé de définir les orientations du Suaci et de suivre son activité.



L'équipe technique

Anne Castex
Directrice
Politique Montagne
Environnement &
Pastoralisme
06 18 48 31 98

Fanny Bertrand
Cheffe de projet
Economie, PAC,
Renouvellement &
Valorisation
06 84 95 25 53

Marine Spesso
Assistante
Communication
04 79 70 77 77

Publics et partenaires

Le Suaci Montagn'Alpes intervient auprès de publics variés du massif : Chambres d'agriculture, filières agro-alimentaires, collectivités, parcs naturels...

Nous sommes amenés également à développer des partenariats dans la conduite des projets, avec les acteurs des autres massifs de montagne, de l'Etat, de l'Europe, du tourisme, des associations d'élus, d'environnement ou encore du milieu rural alpin.

L'activité « Recherche et Développement » initialement conduite dans le cadre de la convention Gis Alpes Jura, en collaboration avec le Suaci, est transférée à l'association « Ceraq » - Centre de ressources pour l'agriculture de qualité et de montagne.

Réseaux et animation

Le Suaci est membre actif :

- d'**Euromontana**
- des Groupes Montagne des **OPA nationales**
- du **Réseau pastoral Rhône-Alpes** créé en 2015, avec les services pastoraux départementaux

Le Suaci assure l'animation du Groupe Agriculture du Massif pour le comité de massif des Alpes et représente le massif dans les travaux sur l'agriculture de la Stratégie de l'Ue pour la région alpine et de la convention alpine.



Suaci Montagn'Alpes
Maison de l'Agriculture et de la Forêt
40 rue du Terraillet - 73190 Saint-Baldoph
Tél. 04 79 70 77 77
accueil@suaci.fr

Rendez-vous sur notre site :
www.suaci-alpes.fr





« Avec le comité de direction, nous avons engagé depuis 2013 une phase de transformation du Suaci.

Après avoir transféré son activité de recherche-développement à l'association Ceraq, le Suaci se repositionne sur l'espace alpin.

Notre réseau interchambre a accueilli la Chambre d'Agriculture de la Drôme parmi ses membres en 2014, et reste ouvert pour évoluer vers un réseau alpin à l'avenir.

Cette échelle de travail est désignée par le nom de la structure « Suaci Montagn'Alpes ».

Les politiques montagne restent l'axe majeur de notre activité ; assis sur une expertise solide des problématiques agricoles alpines qui évoluent fortement (renouvellement, multiusage, changement climatique, carbone...)

Nous aurons bien sûr l'occasion, dans cette nouvelle configuration, de poursuivre nos collaborations.»

Christophe Léger

LES ENJEUX PRIORITAIRES IDENTIFIÉS PAR LES MEMBRES DU SUACI MONTAGN'ALPES

Politiques Publiques : PAC, politiques montagne

Projets Massifs : Pastoralisme

Organisation de la valorisation économique

Foncier et Renouvellement des exploitations

Multiusage et gestion de la fréquentation touristique

Environnement : changement climatique, carbone

PROGRAMMES ENGAGÉS EN 2022

ANIMATION DU GROUPE AGRICULTURE MASSIF

Le Suaci co-anime, avec la CA05, pour le compte du Massif alpin, un groupe de travail Agriculture et Pastoralisme, ainsi que la Commission Produits de Montagne

→ Mise en réseau des acteurs agricoles et pastoraux à l'échelle du Massif des Alpes

→ Transparence sur les projets financés

→ Elaboration d'une feuille de route

LES RÉSEAUX PASTORAUX

Suite à l'enquête pastorale de 1996, le Suaci a coordonné une enquête sur 2012/2014, grâce à la participation active des services pastoraux, des Chambres d'agriculture, des Parcs,... à l'échelle du Massif des Alpes et de la Région. Cette enquête a été valorisée à différentes échelles, Départementales, Régionales et Massif.

Le Suaci accompagne les réseaux pastoraux à différentes échelles : régionale, alpine, intermassif, dans diverses actions sur le multi-usage, le changement climatique, la prédation, la communication, les métiers, les services écosystémiques, les politiques publiques...

Le Suaci coordonne des projets réunissant les chambres d'agriculture et les services pastoraux, comme le projet AgroPastoM ou ClimPasto du Réseau Rural National, un Casdar régional sur la résilience économique et environnementale des systèmes et des territoires pastoraux, ou encore un projet POIA sur les Trames pastorales pour mieux valoriser les zones intermédiaires.

POLITIQUES PUBLIQUES ET RENOUVELLEMENT

DES EXPLOITATIONS

Le PDAR Massif permet d'appréhender dans une approche d'Observatoire, l'évolution des exploitations alpines, au regard des évolutions des politiques agricoles, pour évaluer les marges d'adaptation des exploitations de montagne.

Le renouvellement des exploitations a également été analysé, pour appréhender l'évolution des types d'installation en montagne.

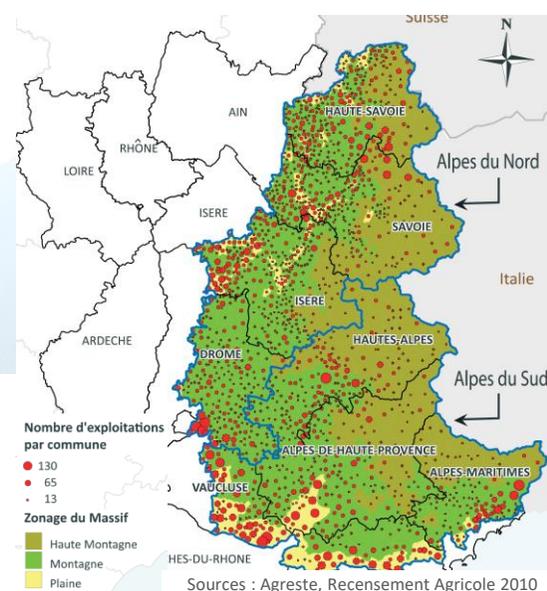
Les démarches de valorisation des produits alpins ont enfin été recensées sur le massif.

Ce programme est conduit à l'échelle du massif dans le cadre d'un partenariat entre la Chambre Régionale d'Agriculture PACA et le Suaci.

VALORISATION DES PRODUITS

Si les AOP fromagères valorisent bien le lait des Savoie, certains secteurs manquent encore de valorisation. Un projet sur le lait non différencié a démarré en 2017 pour proposer différentes pistes de solutions et enrayer le déclin de la filière.

Dans le même objectif, un projet du Massif sur la valorisation des viandes a démarré en 2019, réunissant les acteurs de l'amont à l'aval.



L'AGRICULTURE DE MONTAGNE DANS LE MASSIF

ALPIN

2,84 Millions d'habitants, 72 habitants au km²

76 % de forêts et milieux naturels, 20 % de territoires agricoles, 4 % de territoires artificialisés

15 830 exploitations, dont 4 907 moyennes et grandes. Au total, 25 893 emplois (ETP)

800 000 hectares de SAU en 2020, dont 85% en montagne. En moyenne, 51 hectares / exploitation. 82% de surfaces toujours en herbe (STH).

95 500 vaches laitières et 465 200 brebis allaitantes
41 560 vaches allaitantes et 3 000 000 volailles

35% d'exploitation en AOP /IGP, et 20% en AB (deux fois plus qu'en 2010)

30% des chefs d'exploitation pluriactifs

LA CIMA : UN OUTIL POUR RENFORCER LA DYNAMIQUE DE MASSIF

La Convention Interrégionale de Massif des Alpes (CIMA) signée entre l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, impulse des programmes d'actions sur les enjeux du massif. Une stratégie agricole alpine, pour orienter les projets, cible le pastoralisme et la valorisation des produits.